



COMMUNE DE BILTZHEIM 68127

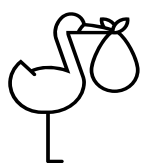
FLASH INFOS n°179



Nombre d'évènements personnels, nationaux, mondiaux nous ont occupés et inquiétés ces deux dernières années.

La guerre aux portes de l'Europe, nos factures et paniers de courses plus chers chaque jour et nul ne peut prédire les suites à venir.

Mais en regardant ce magnifique décor que nous offre au quotidien la nature on ne peut que s'émerveiller.



CARNET DE NAISSANCE

Lyana FINOCCHIO

née le 26/02/2022 à Colmar
de Mme Marine ROSE
et M. Jérémy FINOCCHIO
Rue des Coquelicots

Toutes nos félicitations
aux heureux parents

Avis de Décès

M. Bernard HAMMER

Né le 08/08/1942 à
Muhlbach sur Munster

Est décédé le 17 avril 2022

**Domicilié rue d'Oberhergheim
à Biltzheim**

**Nous présentons nos sincères
condoléances à ses proches**

Nettoyage des nids d'hirondelles infectés par des parasites.
Merci à Jean-Louis JOANNES et Rachel LEVEQUE





Elagage du Tilleul place de l'église



Rénovation Local des Ateliers Municipaux (toiture et sol)



Fin des travaux du local de stockage à l'Espace Horizons



Pose
filet
au
city
park



Rénovation du chemin de la ferme



Journée Haut-Rhin propre le 29/04/2022

Merci aux enfants mais aussi à tous nos concitoyens car il n'a été relevé qu'un sac de déchets contre plusieurs il y a 20 ans.



Les Elections Législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022 de 8h à 18h

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 4 mai en ligne ou jusqu'au 6 mai par courrier ou en mairie (attention mairie de Biltzheim fermée au public le vendredi)



Biltzheim.fr

Propriétaires d'oiseaux et poulailler

Lutte contre la Grippe Aviaire
« Arrêté du 24 février 2006
(JO du 25/02/2006)
Avis à tous les « propriétaires
non commerciaux » de volailles
(basse-cour) ou d'oiseaux élevés
en extérieur. Merci de déposer
en mairie un formulaire

CERFA (15472*01)

Si vous vous dites « mais que se passe-t-il dans
notre commune ? »

Pensez à surfer sur le site Biltzheim.fr

Vous trouverez des actualités générales
(diaporama rétrospective 2021, aides
adoptées par La Région Grand Est, pour les
zones rurales pour l'acquisition de matériels à
basse émission tels voiture, vélo...).

Des conseils (comment se protéger contre la
cybercriminalité, comment faire une
procuration pour les élections...) mais aussi les
actualités du mois pour s'informer sur les
travaux réalisés à Biltzheim...

REGION GRAND EST

Travaux de rénovation énergétique : les aides en 2022 (info également diffusée sur le
site www.biltzheim.fr)

Quelles sont les aides qui existent en 2022 pour financer les travaux de rénovation énergétique de
son logement à Biltzheim ?

- **Eco-PTZ** : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique. Le 1er janvier
2022, son plafond a été relevé à 50 000 €.
- **Prêt Avance Rénovation** : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien
ou à sa succession, les intérêts pouvant quant à eux être remboursés in fine ou en amont,
progressivement.
- **MaPrimeRénov** : cette aide est versée par l'Etat sous forme de prime à la fin des travaux, ce qui
représente une amélioration par rapport à l'ancien système de crédit d'impôt qui a existé jusqu'en
2020 (CITE).
- **Primes Energie CEE** : les primes CEE sont les aides financées par le privé, c'est-à-dire les
entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-
payeur).
- **MaPrimeRénov Sérénité** : destinée aux revenus modestes et très modestes, cette aide a pour
objectif d'encourager les rénovations globales des logements.

Les aides à la rénovation énergétique portent essentiellement sur ces travaux :

- Système de chauffage : pompe à chaleur air-eau ou air-air, chaudière gaz haute performance,
chaudière à granulés et poêle à bois.
- Chauffe-eau thermodynamique.
- Isolation : combles, plancher, murs et fenêtres.

REGION GRAND EST – Formation Professionnelle – Aides individuelles aux déplacements

Pour les demandeurs d'emploi, jeunes et adultes inscrits dans une formation financée par la Région Grand Est, depuis le 1er avril 2022, vous pouvez bénéficier :

- d'une **aide forfaitaire mensuelle** versée en fonction de la **distance kilométrique** entre votre domicile et le lieu de formation.
- d'une aide forfaitaire mensuelle pour l'hébergement versée en fonction de la distance kilométrique (domicile - lieu de formation) et du temps de présence effectif du stagiaire en formation.
- Ces deux aides sont cumulables

COLMAR AGGLOMERATION propose des Animations été pour les jeunes

Brochure disponible sur le site Colmar&moi à partir du 16 mai 2022.

Inscription et paiements à partir du 13 juin 2022 et jusqu'à la fin du mois d'août 2022 en ligne ou à **la Mairie de Colmar. Uniquement sur rendez-vous (du lundi au mercredi de 8h30 à 11h).**

Renseignements : Mairie de Colmar – 1 place de l'église – BP 50528 – 68021 COLMAR Cedex

Direction des Sports 03 89 20 67 93.

Animations.ete@agglo-colmar.fr

Modification du PLUI

La Communauté des Communes centre Haut-Rhin va engager une procédure de modification du PLUI. Une modification ne permet que des ajustements à la marge mais ne permet pas de modifier les zonages.

Si vous avez des souhaits ou des questions il faudra venir les exposer en mairie ou par écrit à la Communauté des Communes et ceci avant le 12 mai.



Nouveaux horaires d'ouverture de votre mairie

Horaires ouverture de la Mairie
Mardi de 10h à 12h15 et 16h à 19h
Mercredi de 10h à 12h15 et 14h à 17h
Jeudi de 16h à 18h
Fermée au public : lundi et vendredi
Tél 03.89.49.45.10

Directeur de la publication :
Lydie ORMANCEY-TANCREDI
Imprimé à la mairie de Biltzheim
Date de parution : vendredi 6 mai 2022
Date de dépôt légal, en cours

Gratuit, ne pas jeter sur la voie publique